# Les marchés

Les régies du domaine public, par l'intermédiaire de ses Les receveurs placiers, organisent les marchés de plein air sur l'ensemble du territoire de Le Mans Métropole. Il se tient au moins un marché par jour, à l'exception du lundi.

Page modifiée le lundi 22 novembre 2021 • Données Le Mans Métropole

#### Jours



© Ville du Mans

Les marchés du matin se tiennent de 7 h à 13 h ; ceux du soir, de 16 h à 20 h. Seul un marché dure toute la journée, de 7 h à 17 h. Rendez-vous les jours suivants.

#### Mardi matin

- À Allonnes, place du Mail,
- au Mans, place Édouard-de La Boussinière,
- au Mans, rue des Maillets.

# Mercredi matin

- Au Mans, avenue de Paderborn,
- au Mans, place Henri-Vaillant.

#### Jeudi matin

• Au Mans, rues des Sablons, du Cantal et des Pyrénées.

# Jeudi soir

- Au Mans, place de la République,
- au Mans, parvis de la gare Sud.

## Vendredi matin

- À Champagné, place de l'Église,
- au Mans, avenue de Paderborn,
- au Mans, place Washington,
- à Yvré-l'Évêque, rue de Touraine.

## Vendredi soir

- À Aigné, place de l'Église,
- au Mans, rue Albert-Samain,
- à Saint-Saturnin, rue de l'Antonnière.

#### Samedi matin

- À Arnage, place François-Mitterrand,
- à Coulaines, rue de la Paix,

- à La Chapelle-Saint-Aubin, rue de la République,
- au Mans, place Raymond-Adelet,
- au Mans, rue Hippolyte-Lecornué,
- au Mans, avenue Bollée,
- au Mans, place du Pâtis-Saint-Lazare,
- à Mulsanne, place Jean-Moulin,
- à Pruillé-le-Chétif, face à la mairie.

#### **Dimanche matin**

- À La Milesse, place de l'Église,
- au Mans, avenue de Paderborn,
- au Mans, place Henri-Vaillant.

Les marchés des 1<sup>er</sup> janvier et 25 décembre sont avancés au 31 décembre et au 24 décembre. Les autres jours fériés de l'année, les marchés sont maintenus.

#### Localisation

Pour mieux situer ces marchés et vous y rendre, vous pouvez les afficher sur une carte en plein écran.

#### Attraits



© Ville du Mans

Les marchés font la part belle aux producteurs caractéristiques de la Sarthe, comme les maraîchers, horticulteurs, apiculteurs, fromagers et charcutiers.

#### ÉVÉNEMENT

Chaque année, au mois de mai, Arnage, Champagné, Coulaines et Yvré-l'Évêque accueillent un marché aux fleurs.



© Ville du Mans

Pour pouvoir exercer sur les marchés, il faut être en mesure de présenter certaines pièces administratives.

#### **Tarifs**

Les tarifs pratiqués en 2021 sont les suivants.

Marchand	Mètre linéaire	Minimum
Déballeur	1,40 €	5,35 €
Producteur ou revendeur	1,45 €	5,35 €

Le branchement électrique est facturé 6 € par marché.

#### Abonnés

Les commerçants abonnés disposent d'une place attitrée, facturée au trimestre. Pour savoir comment modifier cet abonnement, vous pouvez consulter notre présentation de la démarche.

#### **Passagers**

Pour les commerçants passagers, nos receveurs placiers effectuent un tirage au sort à 7 h 30 ou à 16 h, selon l'horaire du marché. Les marchands ambulants peuvent s'installer dans la limite des emplacements disponibles.

Les passagers qui viennent de manière **très régulière** sur nos marchés peuvent solliciter un abonnement. Les demandes sont étudiées en commission au début de chaque trimestre.

#### **Carnet de stationnement**

Les artisans peuvent retirer leur carnet de stationnement en nos locaux les jours suivants.

- Le mardi, de 14 h à 16 h 30,
- le mercredi, de 9 h à 12 h 30,
- le vendredi, de 9 h à 12 h 30.

Le paiement est effectué par carte bancaire.

# 28

# marchés

C'est le nombre de rendez-vous marchands proposés chaque semaine dans les communes de Le Mans Métropole.



© Le Mans Métropole